

# **Argumentaire commun des ZFU en faveur de la prorogation du dispositif ZFU**

## **DOCUMENT DE TRAVAIL**

### **1 - LA VERTU DU DISPOSITIF DANS SA CONCEPTION INITIALE**

**1.1- Un dispositif transversal de développement urbain** qui répond à 3 enjeux : le développement économique, l'emploi et la requalification urbaine

**1.2- Un dispositif adapté à la réalité de l'entreprise** : il est simple, basé sur la réduction de charges et non pas sur la prime et la subvention. Il libère de fait les capacités d'embauche et d'investissement des entreprises

**1.3- Un dispositif fondé à la fois sur des exonérations sociales et fiscales :**

- d'une part, des exonérations de charges sociales qui stimulent l'emploi,
- et d'autre part, des exonérations de charges fiscales qui suscitent l'arrivée de nouveaux services et de nouvelles activités qui y trouvent de nouveaux marchés et qui y investissent de manière durable (ex : les professions médicales, les activités de conseils...)

**1.4- Un dispositif qui s'entend sur la durée :**

- Stabilité indispensable des réglementations fiscales et sociales pour les entreprises. Tout changement d'un dispositif, instabilité fiscale remet en cause la durabilité des entreprises, leurs perspectives de développement.
- Durée nécessaire pour la production de foncier et d'immobilier d'entreprises ; la crise économique et ses conséquences sur le secteur de la construction ont pénalisé la mise à disposition d'une offre immobilière facilitant l'implantation d'entreprises nouvelles dans les ZFU.

### **2 – LES EFFETS DE LEVIER DU DISPOSITIF**

**2.1- Un effet de levier majeur sur le développement économique et l'emploi**

- évolution du nombre d'établissements
- évolution du nombre d'emplois
- (données quantitatives et comparaison si possible avec l'évolution au niveau communal, par représentée par les ZFU dans l'évolution du territoire, ...)
- des embauches qui profitent aux territoires (clause d'embauche ZUS et origine des salariés...)

## **2.2 - Un effet de levier sur la consolidation et la performance des entreprises**

Des PME plus performantes (voir *étude Banque de France* Marseille) qui se caractérisent par :

- une dynamique économique plus soutenue en ZFU (création d'entreprises, nombre d'emplois salariés privés)
- l'apparition au sein des ZFU d'une dynamique « groupe »
- un arbitrage capital technique / travail plus favorable à la main d'œuvre
- des performances d'exploitations et des structures financières globalement plus solides
- une cotation Banque de France plus favorable.

## **2.3- Un effet de levier sur les investissements privés**

Liste des grandes opérations privées d'immobilier d'entreprises (constructions neuves ou réhabilitations) avec montant des investissements correspondants (prix du foncier ou de l'acquisition du bâtiment inclus) et nombre d'emplois.

Il convient également de proposer ici des exemples concrets pouvant être accompagnés de photos légendées.

## **2.4- Un effet de levier sur la dynamique de création et tout particulièrement en faveur des porteurs de projet du territoire**

## **2.5- Un effet de levier sur la mixité fonctionnelle : mixité des activités et des emplois**

- - un dispositif qui attire toutes catégories d'entreprises (jusqu'en 2009 !)
- - un dispositif qui favorise à la fois le recrutement d'une main d'œuvre peu qualifiée et l'arrivée d'entreprises à haut niveau de qualification (jusqu'en 2009 !), mais aussi la diminution plus rapide du chômage des bas niveaux de qualification (ex : Marseille)

## **2.6- Un effet de levier sur le développement des services et le maintien du commerce de proximité**

- - un dispositif qui permet l'arrivée de services jusqu'alors peu présents ou absents du territoire à destination des entreprises et également des habitants (ex : activités de conseil, médecins spécialisées, crèches d'entreprises, laboratoires, restaurants....)
- - un dispositif qui permet de maintenir le commerce de proximité et de mettre en place des stratégies de développement commercial sur le territoire

## **2.7- Un effet de levier pour la dynamique des centres-villes**

## **2.8- Un dispositif qui a un impact sur l'évolution de la population résidente**

- croissance démographique (données quantitatives sur l'augmentation de la population en ZFU, part dans la croissance démographique communale des quartiers en ZFU, ...)
- construction de logements neufs (données quantitatives)
- réhabilitation de logements : articulation des dispositifs ZFU avec les programmes de réhabilitation ANRU ou réhabilitation en Centre Ville (voir exemple Toulon)
- renouvellement de la population résidente en raison d'une mobilité géographique facilitée pour les résidents ZFU accédant à l'emploi et donc pouvant engager un parcours résidentiel hors ZFU

## **2.9- Un dispositif accélérateur de dynamiques urbaines et de projets**

Exemples de projets mis en place qui :

- favorisent la rencontre entre entreprises et habitants (exemples : l'organisation de forums emplois de proximité.....)
- visent à réduire les freins inhérents à la mobilité (exemples : mise en place de micro-crèches, création d'une centrale de mobilité, ateliers de développement personnel pour les demandeurs d'emplois....)
- favorisent l'implantation de structures ou associations œuvrant sur le développement économique, l'insertion, la création,
- .....
- .....
- ...

# **3 – NOS PRECONISATIONS**

## **3.1- La prorogation du dispositif ZFU dans sa globalité**

Avec une attention particulière sur les ZFU de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> génération

## **3.2- Le déplafonnement des exonérations de cotisations sociales patronales**

Avec un retour au système vertueux d'avant 2009 et la réintroduction du principe d'avantage comparatif sur l'emploi en ZFU

## **3.3- La réactivation des comités de pilotage ZFU présidés par les préfets**

## **3.4- Un dispositif qui doit être piloté dans une logique de développement économique urbain**

Seule logique en capacité de répondre de manière transversale aux enjeux d'économie, d'emploi et de rénovation urbaine

**3.5- Un engagement de non modification du dispositif en cours de route et un engagement de durée**

**3.6- Une évaluation du dispositif en continu**

<b>QUELQUES IDEES COMPLEMENTAIRES:</b>
--

- La mise en place d'un plafonnement de l'IR pour le professionnel exerçant en libéral à l'instar de l'IS
- L'instauration d'un bonus pour favoriser l'embauche sur les territoires ZUS
- Le déplafonnement du montant des exonérations pour tous les salariés résidant en ZUS
- La prorogation du dispositif ZFU pour les collectivités motivées, porteuses d'une stratégie et désireux d'y mettre les moyens utiles